Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 15 Chaâbane 1443
18 Mars 2022

N° 33

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **610**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **611**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **616**
Homologation de résolutions **617**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **618**
Avis aux créanciers..... **621**
Convocations
Sociétés anonymes **621**
Autres sociétés **626**
Actes Administratifs
Avis au public **626**
Divers
Avis au public..... **627**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV **628**
Bilan de l'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV..... **631**
Bilan de l'UBCI UNIVERS Actions SICAV **634**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

La Société de gestion de la TechnoPole Sidi Thabet-BiotechPole Sidi Thabet

Société anonyme

Au capital de 6 139 900 dinars

Siège social : Sidi Thabet 2020 - Ariana

MF : 1062122J/A/M/000

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration du 29-30 décembre 2021 enregistré à la recette des finances de Kalâat Andalous le 6 Janvier 2022 sous le n°22700025 et déposé au Registre National des Entreprises sous le numéro 202214973 le 4 Mars 2022;

Il a été décidé à l'unanimité des membres présents ou représentés de désigner Monsieur Mahrez Kallel, administrateur représentant de l'Institut Pasteur de Tunis en tant qu'administrateur délégué de la Société de Gestion de la Technopôle de Sidi Thabet «BiotechPole» pour une période de trois mois renouvelable une seule fois et ce à partir du 1er Janvier 2022.

Le mandat de l'administrateur délégué prendra fin lors de la désignation du nouveau PDG et dans tout état de cause au plus tard le 30 Juin 2022.

Le conseil d'administration confère à l'administrateur délégué les pouvoirs les plus étendus pour la gestion de la société comme ceux conférés aux précédents PDG.

2022400506SANB2

Extraits des procès-verbaux de l'assemblée générale ordinaire

Et du conseil d'administration

SOCIETE FINANCIERE DE RECOUVREMENT DES CREANCES

«SOFINREC»

Société anonyme

Au capital de 13.775.000 Dinars

Immeuble l'Atrium Bureau n°14 Rue de l'Ile Rhodes

Les Jardins du Lac 1053 Les Berges du Lac II - Tunis

Registre de commerce : B120262001

Matricule fiscal : 000/M/A/758657 W

Suivant extraits des procès-verbaux de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 23 Février 2022 et enregistré à la Recette des Finances Al Bouhaira Tunis le 01 Mars 2022 sous le numéro de quittance M024542 et le numéro d'enregistrement 22701565 et du Conseil d'Administration tenu le 23 Février 2022 enregistré à la Recette des Finances Al Bouhaira Tunis le 01 Mars 2022 sous le numéro de quittance M024545 et le numéro d'enregistrement 22701566, dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises le 14 Mars 2022 sous le numéro 202217684.

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé :

1- La désignation des membres du Conseil pour une durée de trois ans commençant à courir à compter de l'exercice 2022 et expirant à la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers arrêtés au 31-12-2024 les Administrateurs suivants :

- La Banque Nationale Agricole (Deux sièges).
- La SICAR INVEST.
- Monsieur Rafik Jaballi.
- Monsieur Fayçel Amara.
- Madame Ahlem Ben Zine El Abidine.
- Monsieur Lotfi Trabelsi.

2- La désignation du cabinet International Company for Consulting and Auditing (I.C.CA) représenté par Monsieur Anis Smaoui, Commissaire aux comptes de la société pour une durée de trois ans commençant à courir à compter de l'exercice 2022 et expirant à la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers arrêtés au 31-12-2024.

Le Conseil d'Administration a décidé :

- La désignation de Monsieur Fayçel Amara en tant que Président et Conseil d'Administration de la Société en remplacement de Monsieur Othman Maaouia à compter du 2 Février 2022 en lui attribuant les mêmes pouvoirs que son prédécesseur.

2022400617SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société YOUKA DIGITAL en liquidation

SARL au capital de 2 000,000 DT

Siège social : Route de Téniour km7, avenue Taher Haddad, 3041, Sfax

Identifiant unique : 1599768Y

Suivant PV de l'AGE en date du 14/3/2022, tel qu'enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax en date du 14/3/2022 (N° d'enregistrement 22701148, Quittance n°M001254) ; il a été décidé : la lecture et l'approbation du rapport du liquidateur, les états financiers liquidatifs arrêtés au 10/3/2022 ; l'approbation de la clôture des travaux de liquidation; l'approbation de la distribution du reste de la liquidation; et quitus au liquidateur.

Une copie du PV de l'AGE a été déposée au registre national des entreprises en date du 14 mars 2022 sous le n°202217611. La publication légale a été publiée au niveau du bulletin officiel du registre national des entreprises en date du 14 mars 2022 sous le n°202217611 annonce n°53.

2022X00330SRLB2

Approbation des états financiers des exercices 2015-2016-2017et 2018 et renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

HELLO TOURS

Société à responsabilité limitée

Au capital de 100.000 DT

Siège social : Espace Tunis - Bloc B - Apt B31 - 1073 Montplaisir - Tunis

M/F : 0495996C/A/M/000

C.N.S.S : 222674-59

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 Août 2019 enregistré à la recette des finances Montplaisir le 23 Janvier 2020 sous le n°20800443, quittance n°8019, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises le 13 Janvier 2022 quittance n°2022P63646744, les associés ont décidé ce qui suit :

- Entériner le retard de tenue des assemblées statuant sur les états financiers des exercices 2015-2016-2017 et 2018
- Examen et approbation des rapports de gérance relatifs aux exercices 2015-2016-2017 et 2018
- Approbation des états financiers des exercices 2015-2016-2017 et 2018
- Affectation des résultats des exercices 2015-2016- 2017 et 2018
- Quitus aux co-gérants
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes la société ECC-MAZARS représentée par Mr Walid Masmoudi pour les exercices 2019-2020 et 2021.

2022400606SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Procuration de mandat

Société GEOTHENTIC

SUARL au capital de 1.000 DT

Siège social : 75, Av. Khaireddine Pacha - Immeuble pacha center- Bloc "c" Appartement c1 - Montplaisir - 1073 - Tunis

IU : 1750523E

Suivant P.V. de l'AGE enregistré à la recette des finances de Montplaisir en date du 25/01/2022 sous le n°22800451 Quittance n°007826 du 25 janvier 2022 le gérant Guillaume Poudrier s'est consenti à lui même de déléguer à Monsieur Montassar Yazidi, titulaire de la CIN n°07319186 de procurer à ce dernier la délégation de la gestion de la société en ouvrant un ou plusieurs comptes auprès des banques tunisiennes, en signant pour elle les documents juridiques et financiers, et toute autre opération liée aux affaires de la société. Un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 16 février 2022 sous le numéro 202210580.

2022T00100SRUB2

AUTRES SOCIETES

Changement du Responsable

DELL EMERGING MARKETS (EMEA) Ltd

Succursale de Tunisie

126 Rue Radhia Haddad Tunis 1000

MF : 1106210Z

D'une résolution du Conseil d'Administration de la société tenu au Royaume-Uni, le 14 septembre 2021, enregistrée à la recette des finances rue de la Gare le 7 décembre 2021 enregistrement n°21706378, dont 1 exemplaire a été déposé au greffe du Registre National des Entreprises le 7 mars 2022 sous le n° 202215409 il a été résolu de nommer Monsieur Abdessalem Ben Salem en qualité de Représentant légal en remplacement de Monsieur Ahmed Khalil, et de lui confier les pouvoirs les plus étendus pour conduire les activités de la succursale Tunisienne pour une durée non limitée.

2022T00303SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances de Grombalia le 14/10/2021 quittance n°M065839 enregistrement n°21204439 Mme Maha Bent M'hamed Ben Mokhtar Salaani a vendu à Mme Latifa Bent Habib Ben Mohamed Essmati tous le fonds de commerce exploité comme salon de coiffure et location de robes de mariage avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à l'avenue de la République Grombalia - Nabeul.

Les oppositions éventuelles doivent être déposées au bureau du Maître Issam Salaani sis à l'immeuble Mariem rue Mohamed V Grombalia - Nabeul pendant 20 jours à la date de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été déposé au journal Echourouk du 12/3/2022.

2022T00301FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S. privé écrit par Maître Saidani Hassen enregistré à la recette des finances Bousalem le 10/3/2022 reçu M011343. Mr Touati Mohamed CIN 02529598 a vendu la totalité du fonds de commerce à M. Khlifi Suhaib CIN 07992955. Toutes les oppositions se font entre les mains de Maître Saidani Hassen à son adresse 14 Rue Salah Ben Yousef Bousalem dans un délai 20 jours à compter de la datte de publication du présent avis au J.O.R.T. Cet avis a été publié au journal Echourouk le 16/3/2022.

2022T00304FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 16/02/2022, enregistré à la recette des finances Midoun Djerba en date du 3/3/2022 sous le numéro M017625, quittance 22200872. Monsieur Mohamed Ben Chedli Ben Amor, CIN n°05708495, demeurant à Sedghyane Djerba, a cédé à madame Yasmina Bent Kacem Ben Jemaa, CIN n°03426364, demeurant à la troisième section Ajim Djerba, agissant au profit et pour le compte de sa fille madame Emna Bent Ayed Ben Miled, CIN n°04675832, la totalité du fonds de commerce destiné à l'exercice de tout type de commerce, exploité au sein du local sis au rez-de-chaussée de centre commercial «Mohamed mars» sis à l'avenue de l'Indépendance Midoun Djerba, avec tous ses éléments corporels et incorporels y compris le droit au bail.

Les oppositions doivent être faites auprès du Maître Barbouch Fethi dont le cabinet est sis au 23 Rue de Marseille Tunis dans un délai maximum de 20 jours, à compter de la publication du présent avis au J.O.R.T sous peine de forclusion.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien Echourouk du 12/3/2022.

2022T00311FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 11/02/2022, enregistré à la recette des finances Ghomracen le 24/02/2022 quittance n°M003261 n° d'enregistrement 22200079 Mme Sarra Bent Nasr Khorchani demeurante rue Sénégal Korba - Nabeul a vendu et cédé la totalité de son fonds de commerce sis à Elferch - Ghomracen avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné café à Mr Ibrahim Ben Taher Othmani demeurant Elferch - Ghomracen.

Toutes les oppositions doivent être signifiées à Ibrahim Ben Taher Othmani à l'adresse du fonds de commerce mentionné dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Le présent avis a également été publié au quotidien El Chourouk du samedi 5/3/2022.

2022R00589FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par le biais d'un contrat de donation du fonds de commerce édité par les deux notaires à Médenine M. Fathi Latrach et son collègue de notaire de Médenine en date du 21/9/2019, volume 02, titre n°04, Monsieur Kamel Ben Hassen el Gassmi a dote à Monsieur Lotfi Ben Abdallah Ben Ali Abdessalem, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et moraux au domicile local sise n°19 rue el Jazira Médenine.

Les oppositions seront reçues chez le donataire au local du fonds dans un délai de 20 J de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2022R00590FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte enregistré à la recette de Midoun Djerba le 28/02/2022 sous le numéro 22000801, quittance M015472 Mr Ilyes Gachout cin n°06526672 vend au profit de Mr Fethi Saafi la totalité du fonds de commerce "café" nommé «Virage» sise à Mahboubin Midoun Djerba.

Les oppositions doivent être présentées dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien le 6 mars 2022.

2022R00591FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Grombalia le 4/3/2022 sous le n° 22201110 quittance Mo22986 Monsieur Dabbach Hbib demeurant à l'étranger titulaire de la carte d'identité n°4001282 a vendu à Madame Jobni Yosra demeurant à l'étranger titulaire de la carte d'identité n°9784672 la totalité du fonds de commerce due à la vente des outils électriques et ménagères sis à cité Habib Bourguiba - Grombalia.

les oppositions doivent être déposées au bureau de l'avocat maître Brahim Mansouri sis à Rue Mohamed 5 Grombalia dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis qui a été publié aussi au journal quotidien Alchourouk le 8/3/2022.

2022R00602FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 18/6/2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de Hammamet le 17/7/2020 numéro de quittance M067163 numéro d'enregistrement 20202584 Mr Fethi Ben Chedhli Ben Hbib Berkaoui titulaire de la CIN n°02523631 a vendu à Mr Nejmeddine Ben Mustapha Ben Mosbeh Neffeti titulaire de la CIN n°04498354 la totalité du fonds de commerce (café finissia) exploité au local sis à avenue Moncef Bey Manaret Hammamet destiné au café du premier degré avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition sera recevable entre les mains du vendeur Mr Fethi Ben Chedhli Ben Hbib Berkaoui titulaire de la CIN n°02523631 sis à avenue Moncef Bey Manaret Hammamet (café finissia) dans un délai de 20 jour à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié dans le journal la Presse le 4/3/2022.

2022R00603FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par Maître Faten Souid enregistré à la recette des finances de Menzel Bou zelfa le 4/3/2022 sous n°22200287 quittance n°M007935 M. Taher Ben Mohamed Fahem, titulaire de la C.I.N n°01815918 délivrée à Tunis le 15-8-2001 Gérant de la Société BOULANGERIE «le croissant» Société S.A.R.L. capital est 40.000 Dinars registre chronologique 755 registre analytique 248, ayant siège social à Hay Elrawda Menzel Bouzelfa, gouvernorat de Nabeul a vendu la totalité du fonds de commerce de ladite société à M. Mahdi ben Mohamed Skouri, titulaire de la C.I.N. n°6260730 délivrée à Tunis le 19-7-1999. Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours à partir de la parution du présent avis au J.O.R.T. entre les mains du vendeur M. Taher Ben Mohamed Fahem à Hay Elrawda Menzel Bouzelfa.

Le présent avis est paru au journal «la Presse» en date du 12/3/2022.

2022R00605FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Hammam-Lif le 27/01/2022 quittance n°M005212 enregistrement 22200273 Madame Ines Kamoun, a vendu un fonds de commerce sis à 18 Avenue Taieb Mhiri Hammam-lif, café 1ère catégorie à Madame Zahia Souii et Madame Zhour Souissi.

Les oppositions seront présentées au nom de Youssef Belgacem au 12 Avenue Habib Bourguiba LE FORUM 3ème Etage Hammam-lif dans un délai de vingt jours (20) à partir de la parution du présent avis au jort.

Cet avis est publié aux journaux Echourouk et le Quotidien le 31/01/2022.

2022R00608FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing enregistré à la recette des finances Boulbaba Mrabet Gabès le 01/3/2022 quittance n°M013027 enregistrement n°22201272 Mme Yezza Bent Saleh Ben Taleb a vendu à Saoussen Bessoud le fonds de commerce - Vente tous produits - sise à Rue Jilani Lahbib Gabès y compris ses éléments corporels et incorporels, toute opposition devra être effectuée dans le délai de 20 jours après la publication de cet avis au JORT auprès de Mme Yezza Bent Saleh Ben Taleb. Cet acte de vente a été publié dans le journal le quotidien du 11/3/2022.

2022R00611FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte rédigé par Maître Mohamed Anouar Zaier, Avocat, daté du 25/02/2022 enregistré à la recette des finances Yessminet le 25/02/2022 quittance M011371 enregistrement 22200486 Mr Mondher khder a vendu au profit de Mr Mohamed Moussi la totalité de son fonds de commerce sis à 1 yessminet n° 02 rue 13 Août la vente a été consentie moyennant la somme de treize mille dinars. Cette somme a été consignée auprès de l'acheteur. Les oppositions se font à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent extrait au Journal Officiel. Cet avis a été publié au journal Alchourouk le 10/3/2022.

2022R00614FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte authentique du 24 janvier 2022 enregistré à la recette des finances de Madina Jadida - Ben Arous, le 02 mars 2022, quittance n°M017272, Mr Fathi Ben Abdelaziz Mokhtar, demeurant au n°15, rue 20 mars - La Marsa - Tunis, a fait une donation à son fils Mr Marouane Mokhtar la totalité d'un fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et immatériels consistant en une pharmacie sise à 83 avenue Farhat Hached - Tunis, qu'il avait hérité de sa sœur feue Nabila Mokhtar titulaire de l'identifiant unique n°0077562A.

Les objections au don sont acceptées dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cette annonce au j.o.r.t auprès du donataire à l'adresse suivante : 83 avenue Farhat Hached - Tunis.

Cet avis est publié au journal Le Temps le 6 mars 2022.

2022R00617FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé par Maître Maamoun Tarek Avocat à la cour ayant son Etude avenue Sadra Baal Tozeur enregistré à la recette des finances de Nefta le 13/12/2021 numéro 21200872 case M014961 Mr Tmim Lamouchi a vendu à Mr Karim Lamouchi la totalité du fonds de commerce sis à l'Avenue Habib Bourguiba Nefta.

Les oppositions doivent se faire à l'adresse du fonds de commerce sis à l'Avenue Habib Bourguiba Nefta dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Un extrait de vente a été publié au journal Echourouk le 15/3/2022 IP 122/789.

2022R00618FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Maamoun Tarek Avocat à la cour ayant son Etude à l'avenue Sadra Baal Tozeur enregistré à la recette des finances de Tozeur le 02/8/2021 folio 2021 case M019342 registre 21201586 Mme Mounia Daikha a vendu à Mme Mounira Thawadi la totalité du fonds de commerce sis à la Route de Abou Kacem Chebbi Tozeur.

Les oppositions doivent se faire à l'adresse du fonds de commerce sis à la Route de Abou Kacem Chebbi Tozeur dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Un extrait de vente a été publié au journal Echourouk le 15/3/2022.

2022R00619FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Le vendeur : Mr Tarek Ben Ahmed Ben Belgacem Balti, titulaire du CIN 01851688, domicilié 02 Rue Sidi Abid Kairouan.

L'acheteur : Mdme Takwa Bent Mouhamed Ben Amor Brini titulaire du CIN n°11931207 domiciliée parcellement Jabbes Mansoura Kairouan.

Objet de la vente : fonds de commerce exerçant au local principal n°13 situé cité commerciale n°2 à Kairouan.

Cession du fonds : par acte écrit, rédigé le 8/3/2022 et enregistré à la recette des finances de Kairouan en même date par le reçu Mo23299 avec un prix de 20.000dt

Lieu du dépôt des oppositions : domicile d'acheteur parcellement Jabbes Mansoura Kairouan.

Délai d'opposition : A partir du dépôt de ce contrat au J.O.R.T Jusqu'au fin des 20 jours conformément au disposition de l'article 192 du c.c

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 12/3/2022.

2022S00328FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 28/12/2021 enregistré à la recette des finances de M'saken le 29/12/2021 sous le n°21204068 reçu n°99293.

Latifa Chawich Chatti titulaire d'une C.I.N n°02939786 domiciliée à Rue Farhat Hached M'Saken sud.

A vendu à Mme Zahiaa Saafi titulaire d'une C.I.N n°05573712 domiciliée à Rue Elkir jnene hawass M'saken sud un fonds de commerce HABILLEMENT et PRET A PORTER; exploité au local situé à Rue de Farhat Hached M'saken avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être adressées au domicile de l'acheteur, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution de présent avis.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 16/3/2022.

2022S00331FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte SSP du 28/02/2022, enregistré à la recette des finances rue Mohamed Maarouf, le 9/3/2022 sous le n°22200637 quittance n°M020156, Mr Abdelfattah Gaaloul, CIN n°02606687, MF 0108756G, vend à Mr Mehdi Iben Ammar CIN n°05548016, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels destiné au commerce d'équipements sportifs et de prêt-à-porter dénommé "Bébé Service" sis au 2 et 2 Bis av de la République Sousse pour un prix global de quatre vingt mille dinars.

Les oppositions doivent être adressées dans un délai de 20 jours de la date de la parution de cette annonce au JORT au cabinet de Maître Sirine Abdeljelil, avocate à la cour de cassation, sis à l'Av. Yasser Arafat, Immeuble Jaiem, A13, Sahloul 4054 Sousse.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk du 13/3/2022.

2022S00333FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous seing privé en date du 4/3/2022, enregistré en date du 7/3/2022 à la recette des finances Abou EL Kacem chebbi Sfax, n° de quittance M027205 enregistrement n°22200976, Mme Laila Jalali titulaire de la CIN n°08193308 a vendu à Mme Marwa Atitallah titulaire de la CIN n°11052032 la totalité du fonds de commerce destiné à la coiffure des femmes exploité à l'appartement situé à Immeuble Baya Centre mezzanine n°07 Sfax.

Les oppositions seront reçues entre les mains de maître Chiheb Bali dans son bureau sis à rue Taher Sfar, Immeuble CENTRE, MARHABA Sfax dans un délai ne dépassant pas 20 Jours de la date de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Le Temps du 11/3/2022.

2022X00325FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté et signé le 4/3/2022 enregistré à la recette des finances Route de Tunis Sfax le 11/3/2022 quittance n° M029118 enregistrement n°22200736, Mme Nihed Bent Mustapha Ben Tahar Abid épouse Riadh Daoued, née le 02/02/1985, matriculée au registre national des entreprises sous le n°1611313X, ayant la carte d'identité nationale n°08803777 délivrée le 8/10/2012, sise à Route Sidi Mansour km 8 impasse Charfeddine Sfax, vend à Mr Foued Ben Najib Ben Mokhtar Rejab, né le 01/6/1989, ayant la cane d'identité nationale n°08839852 délivrée le 29/9/2018, sis à Route Saltnia km4 impasse Boujelbene Sfax, la totalité du fonds de commerce destiné à l'activité de la vente des produits alimentaires en détail et exploité au local sis à immeuble Ben Romdhane, Route Sidi Mansour km 9 Sfax, avec tous ses éléments corporels et incorporels notamment le droit au renouvellement du bail.

Toutes les oppositions seront effectuées dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait au JORT auprès de maître Madiha Fourati avocate en cassation sise à 27 rue Haffouz 3000 Sfax ou une copie du contrat a été déposée et qui a été publié au journal Essabeh du 15/3/2022.

2022X00332FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé datant le 10/3/2022 rédigé par Maître Euchi Amir enregistré à la recette des finances à rue Abou Kacem Chebbi Sfax le 10/3/2022 quittance n°M029215 enregistrement n°2221062, il appert que Mme Zianeb Kasdallah a vendu à Mme Randa Fehri la totalité du fonds de commerce consistant en une boutique pour vente de fripe avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à Sfax 2000 boutique n°123 Sfax. Les oppositions auront lieu chez Mme Randa Fehri domiciliée à la boutique 123 Sfax. 2000 dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT. Cette annonce est publiée au journal Achourouk le 12/3/2022.

2022X00333FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de la Nouvelle Médina le 8/3/2022 (Reçu M019582) la société d'Equipement Automobiles et de Matériel de Maintenance "C.O.C.E.A DITRIBUTION" identifiant unique 0960162 K a vendu à la «Société ERRADHWANE PIECES AUTO» identifiant unique 1757678E, la totalité du fonds de commerce exploité au 64 Avenue de France Ben Arous.

Toutes les oppositions doivent être adressées au 02 rue Ibrahim Jafel Menzah 4 - El Menzah dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Une copie de cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 15/3/2022.

2022400601FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 25 janvier 2022 enregistré à la recette des finances Bizerte daté du 02 mars 2022 quittance M017859 enregistrement 22200939 Mr Yessin Ben Mohamed Souissi a vendu tout le fonds de commerce destiné à la vente des matériels de pêche en mer suite en face résidence Ain Mariem n°37 route corniche Bizerte.

Les oppositions seront acceptées chez le vendeur à 31 rue Sidi al Heni Bizerte dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Publié dans le journal Echourouk le 11 mars 2022.

2022400603FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances Quai Tarak Ibn Zied, Bizerte le 31/01/2022, (quittance n°M008201), Mme Khawla ben Yochret demeurant 45 avenue Habib Bourguiba Bizerte, a vendu à M Atef Iben El Hattab demeurant cité El bassatine Hached Bizerte, la totalité du fonds de commerce affecté pour la vente de vêtements (fripe) et toutes activités commerciales, exploité dans le locale sis à rue Martyr Mohamed Rjiba n°16 bis Bizerte, publié dans les journaux le Quotidien et Echourouk le 11/02/2022.

Toute opposition doit être faite entre les mains de la vendeuse Mme Khawla Ben Yochret demeurant 45 avenue Habib Bourguiba Bizerte, et ceux dans les délais de vingt jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2022400604FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 10 mars 2022 à la Municipalité de Grombalia et enregistré à la recette des finances de Soliman Nabeul le 10/3/2022 (Reçu n°M014860 enregistrement n°000472). Madame Mofida Bent Mohamed El Miloud CHAMLALI (C.I.N n°00197580) épouse Alaroussi RIAHI a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Mohamed Ben El Mouldi Ben El Nachir EL KILANI C.I.N n° 06374321 exploité "SALON DE THE" Avenue Egypte Soliman - 8020 - Nabeul avec ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de l'acheteur à son adresse ci-dessus Avenue Egypte Soliman - 8020- Nabeul dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce est publiée au journal ACHOUROUK et LE QUOTIDIEN daté du 15/3/2022.

2022400613FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié en date du 28/02/2022 rédigé par Maître Aiden Elltayari et son assesseur enregistré à la Recette des Finances de Beb Souika dans le journal officiel mensuel du mois de Février 2022 sous le numéro 13/148 Page 147. Par lequel Monsieur Ahmed Riadh Belabed a cédé par donation le fonds de commerce situé à 27 coin gauche ouvert sur Av Nouvel ère Enaser (1) Ariana, à sa femme Mme Hadil Chatat.

Toute opposition doit être déposée à l'adresse du local dans un délai de vingt (20) jours de la date de la publication dans le JORT

Cette annonce a été publiée aux journaux Alchourouk et le Quotidien daté du 9/3/2022.

2022400614FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 02/3/2022 enregistré à la recette des finances Avenue de la Gare sous le n°22201259 en date du 4/3/2022, Monsieur Zied EL GUENNICHI (MF 0631559 /X) demeurant au 22, rue narcisse Jardins El Aouina Tunis a cédé la totalité du fonds de commerce désigné par les lettres "B" et "C" sis au 23 bis, rue d'Italie Tunis à Monsieur Moncef Hafsi demeurant au 7, rue Arbi Zarrouk Mégrine Ben Arous.

Les oppositions sont reçues auprès du cessionnaire Monsieur Zied El GUENNICHI dont l'adresse est ci-dessus mentionnée dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au Journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est publiée dans le journal Echourouk en date du 12/3/2022 sous le numéro IP1221746.

2022400619FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 02/03/2022 enregistré à la recette des finances Avenue de la Gare sous le n°22201260 en date du 04/3/2022

monsieur Zied El Guennichi (MF 0631559/X) demeurant au de 22, rue narcisse Jardins El Aouina Tunis, a cédé la totalité du fonds de commerce désigné par la lettre "A" sis au 23 bis, rue d'Italie Tunis à Monsieur Moncef Hafsi demeurant au 7, rue Arbi Zarrouk Mégrine Ben Arous.

Les oppositions sont reçues auprès du cessionnaire Monsieur Zied El Guennichi dont l'adresse est ci-dessus mentionnée dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au Journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal Echourouk en date du 12/3/2022 sous le numéro IP1221745.

2022400620FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce gérance libre

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Hammam-lif Rue du Kairouan en date du 7/3/2022 sous le n°22300553 quittance n°M014457 Monsieur Weslati Salem loue à Monsieur Daassi Wael un fonds de commerce en gérance libre situé à 93 av Moufida Bourguiba Hammam-lif pour exploiter uniquement l'activité de boulangerie les oppositions doivent être adressées au local 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien le 13/3/2022.

2022T00299FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance Libre

Suivant contrat de location enregistré à la recette des finances rue El Jazira le 17/02/2022 sous le n°22300479 quittance n°M011311 Mr Naceur Ben Taher Soltani a loué tout le fonds de commerce en gérance libre situé au n°20 rue de la Kasbah Tunis exploité pour vente des chaussures à Mr Yassine Ben Noureddine Blidi pour une durée d'un (1) an non renouvelable débutant du 01/3/2022 finissant au 28/02/2023.

Cette annonce est parue aux journaux Essahafa et La Presse du 15/3/2022.

2022T00300FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 15/02/2022 enregistré à la recette des finances el Mourouj le 18/02/2022 quittance n°M014869 n° d'enregistrement : 22300756 Mme Nahed Bent Abderrahmen Ben Mouldi el Ouerghui domicilié 17rue Abou Kacem Echebbi Ghardimaou Jendouba a loué à Monsieur Habib Ben Amor Ben Ahmed Ben Ghalba la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels consistant en un café 1ère catégorie dénommé "café nouda " exploité au local n° 234 lotissement agence foncière d'habitation el Mourouj 6 Ben Arous, inscrit au registre de commerce n°189062021 A, matricule unique du propriétaire du fonds de commerce 1646049 N pendant une année renouvelable du 01/3/2022 au 28/02/2023,

Le présent avis est publié au journal Echourouk le 9/3/2022.

2022R00593FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Ariana le 11/3/2022 quittance n°M034196 sous le n°22301270 Mr Imed Ben Mokhtar Ben Mahmoud Chaaban a loué le fonds du commerce en tant que gérance libre qui est en activité vente électroménager et vente produits divers sis local Sadok Bsais Ariana à Sté Electro Ena son gérante Mme Maissa Thabet.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk le 16/02/2021.

2022R00601FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Matricule fiscal : 1760799/N/A/C/000

Suivant acte enregistré à la recette des finances de Bizerte le 8 Mars 2022 sous le n°22301015 Quittance n°M020168. Mr Mohamed Ben Mohamed Ben Ahmed Gharbi a loué à Mme Donia Bent Boubaker Jandoubi la totalité du Fonds de Commerce situé à 005, S3 Rue Touristique Corniche Bizerte.

L'annonce a été faite dans deux journaux Echourouk et le Quotidien.

2022R00612FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant acte SSP en date du 18/01/2022, enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo à Sousse le 16/02/2022 sous n°22300496 Quittance n°M011104. Mme Najet Alorfi, titulaire de la CIN n°01277355, a loué à Mr Lotfi Ben Khamaies Ben Amor, titulaire de la CIN n°02944962, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné commerce des Services Paramédicaux, sise à Avenue Ennakhil Khézama Est - Sousse avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de un an renouvelable à partir du 15/01/2022 au 14/01/2023. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien le 15/3/2022.

2022S00326FCCC3

Location gérance de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 28/02/2022 enregistré à la recette des finances de Zarzis le 28/02/2022 sous le n°22300418 reçu n°M026620 Sté El Mansoura, S.U.A.R.L ayant le registre de commerce sous le n°1458335 S, représentée par M.Mohamed Ben El Mokhtar Jaziri titulaire de la C.I.N 05729604 donne en location gérance à M. Oussama Ben Chaabene Gouasmia C.I.N 11100773, la totalité du fonds de commerce (PATISSERIE) situé à Cité El Mansoura Suihel Zarzis pour une durée d'un an renouvelable à partir de 01/3/2022 au 28/02/2023.

2022400595FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances Cité administrative Ariana le 15/02/2022 sous le n° 22300818 quittance n°M020156. Mr Mohamed Hazel CIN (03553352) a loué la totalité du fonds de commerce sis au rez-de-chaussée rue Salambo immeuble n°06 Ariana ville, et publié aux journaux Achourouk et le Quotidien le 02/3/2022. Les oppositions peuvent être formées dans un délai de vingt jours de la parution de cet avis au JORT à l'adresse sis au rez-de-chaussée rue Salambo immeuble n°06 Ariana ville.

2022400596FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Habib Thameur le 02-12-2021 sous le n°213030114 Dame Toumana Bessrour Titulaire de la cin 00127812 représentée par son fils Moncef Bhar Titulaire de la CIN 00126094 a loué à Monsieur Yazid Ben Fedelyene Titulaire de la CIN 14762482 le fonds de commerce exploité dans le local sis au 11, rue Al Jazira Tunis et destiné à la vente des fruits secs.

Par conséquent et à partir de la date de publication du présent le locataire du fonds acquiert la qualité de commerçant et dégage la bailleresse de toute responsabilité.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk du 14-12-2021.

2022400597FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances - Nelson Mandela du 12-02-2022 sous le n°22300688 Dame Salwa Bournene Titulaire de la CIN 04754266 a loué à Monsieur Mohamed Allani titulaire de la CIN 06510284 le fonds de commerce exploité comme fast-food dans le local sis au 61 Rue Nelson Mandela Tunis.

Par conséquent et à partir de la date de la publication du présent avis, le locataire du fonds acquiert la qualité de commerçant et dégage la bailleresse de toute responsabilité.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk du 12-3-2022.

2022400598FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom : Association «NAFIDHA»

Siège : 13 Rue des juges - Résidence Narjess 13 - El Menzeh 6 - 2091 Ariana

Sujet : Contribution aux affaires de citoyenneté et au développement humain.

Objectifs :

- Contribuer à la culture de citoyenneté et consolidation de la démocratie participative

- Soutien et développement du capital social

- Contribution à bâtir une communauté de confiance.

Comité directeur :

Présidente : Cherif Asma

Vice président : Cherif Nadhir

Secrétaire générale : Kalaba Najia

Trésorière : Sahli Najwa

Trésorier adjoint : Guiza Ridha

Chargé des affaires juridique : Mansour Abir.

2022T00288APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association de karaté Fuji San

Siège social : Cité Sabala route Karmia Grombalia.

Objectifs :

- Former et encadrer les jeunes, les encourager et développer leurs capacités physiques et techniques et les promouvoir aux plus hauts niveaux sportifs et moraux.

Président : Harakati Sahbi

Vice président : Korbssi Hakim

Secrétaire Général : Tarhouni Habib

Trésorier : Ben Salem Islem

Membre : Saidani Habiba.

2022R00575APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Club Pétanque Hachen

Siège de l'association : Parc municipal Hachen Houmet Souk Jerba

Objectifs : L'association a pour objectif de former et encadrer les jeunes et les encourager à améliorer leurs performances physiques et techniques pour atteindre les meilleurs niveaux sportifs et moraux, L'association s'engage aussi à participer aux différentes compétitions sportives sous la direction de la fédération tunisienne de pétanque dont elle appartient.

Président de l'association : Atef Berkaoui - Tél : 22 754 183

Secrétaire général : Mourad Abdelkbir

Trésorier : Mourad Gabsi.

2022R00580APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association l'Amicale «WIDADIA» Société de l'environnement et plantation et jardinage de Gafsa.

Siège social : Immeuble Aboud Avenue Ali Belhaouane 2100 Gafsa

Objet : Amicale «Widadia».

Buts :

- Liaison de relation de fraternité et aide entre les membres adhérents dans l'association «l'amicale»

- Faire des activités de loisir et sociales au profit des adhérents

- Décoration des agents et cadres en cas de mise en retraite

Conseil d'administration :

- Président : Ghanem Abidi

- Trésorier : Mounir Jallouli

- Secrétaire général : Wissem Dhbabnia

- Membre responsable des affaires juridiques : Lobna Talbi.

2022R00597APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association de festival Médina Tozeur

Structure : Culturel, Social

Adresse : Rue Farhat Hached 2200 Tozeur (Siège de l'union de livre Tunisien de Tozeur)

Objectifs :

Organisation de festival Médina Tozeur au Cours du Ramadan à Tozeur.

- Organisation des séminaires et de conférences dans le domaine culturel et artistique pour la ville de Tozeur.

- Le soutien des efforts municipaux et le renforcement de son rôle culturel à servir la ville de Tozeur.

Les membres principaux de l'association :

Présidente : Rahma Bouallegue

Secrétaire générale : Khaoula Ellala

Trésorier : Imed Krifi.

2022R00598APSF1

Constitution d'un groupement

Nom : Groupement de développement dans le secteur d'agriculture et de pêche AL Amal.

Siège social : Ellouza kesra Siliana.

Objectifs :

- Travail collectif et recherche d'emploi.

Membres :

- Présidente : Hlima Amri

- Secrétaire générale : Zakia Fadhili

- Trésorière : Saida Faidhi.

2022R00610APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Helma indépendante pour les personnes handicapées

Son objet : une association culturelle et divertissement

Siège social : 2 rue Tlemcen, Immeuble lamai, 4 étage, 3100, Kairouan.

Ses objectifs :

- Contribuer à orienter et conseiller les jeunes dans le domaine culturel et les inciter à réaliser des projets

- Contribuer à apporter une aide matérielle et morale au profit des personnes handicapées et de leurs familles.

- Réalisation d'activités culturelles et récréatives

- Renforcer les relations entre les organisations et associations nationales, de la région et internationales par l'échange d'idées, d'expériences, de visites, de soutien et de jumelage pour consolider les relations et la coopération entre les pays de la région et internationaux, et en concluant des contrats de coopération et de partenariat avec des associations au niveau national, régional et international niveaux les reliant à la diplomatie tunisienne.

L'organe fondateur :

- Président de l'Association : Fathi Ayachi

- Secrétaire générale : Maissa Jawadi

- Trésorière : Imen Jebili.

2022S00323APSF1

Constitution d'une Association

Orange Tunisie

Siège : Immeuble Orange, Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord, 1003- Tunis.

Objectifs de l'association :

1- Attribuer des dons en nature et distribution de fonds au profit des personnes dans le besoin;

2- Tisser des liens avec des associations ayant le même but;

3- Contribuer au développement et à la promotion d'initiatives dans le domaine intellectuel, du savoir, de la culture et de la santé.

Membres du comité directeur :

La présidente : Maya Jerbi

La Secrétaire Générale : Senda Maaouia

La trésorière : Raja Rekik

Gestionnaire de projets : Seif Dziri.

2022400574APSF1

Homologation de résolutions

Election d'un Nouveau Conseil Syndical

Résidence El Afrane - cité El Wahat rue Ennaifer - Ain Zaghouan

Suivant PV de l'assemblée générale électorale en date du 25/5/2014 enregistré à la recette des finances La Goulette le 8/6/2014 sous le n°14703175 quittance n°42659 déposé à la municipalité d'El Kram le 9/6/2014 sous le n°1141 le nouveau conseil syndical est :

Président : Mr Sami Ayedi

Vice-président : Mr Nabil Chtioui

Trésorier : Mr Yamn Hammami.

Et suivant PV de l'assemblée générale électorale en date du 24/01/2021 enregistré à la recette des finances La Goulette le 27/01/2021 sous le n°21700427 quittance n°7148 déposé à la municipalité d'El Kram le 3/3/2021 sous le n°444 la même formule a été conservée.

2022T00290APSF2

Résidence la rose du Parc

Les Jardins de Carthage

Suite au PV de l'assemblée générale, en date du 18 janvier 2022, enregistrée à la recette des finances de la Goulette en date du 21 Janvier 2022, sous le n°22700498, quittance n°M00957, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation du rapport moral et financier durant la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2021

- Tenue de l'assemblée générale élective, tous les ans

- Solliciter les propriétaires à faire parvenir au syndic, une copie du contrat d'achat ou de location, afin d'éviter que des personnes ayant des comportements contraires aux bonnes mœurs, ne fasse partie des habitants de la Résidence.

- Quitus aux membres du syndic et la Présidente pour leur gestion durant la période du 1er février 2022 au 31 décembre 2022

- Election de la Présidente du syndic et du comité syndical comme suit :

Présidente : Madame Nadia Ben Abdallah

Trésorière : Madame Sarra Ben Amor Bacha

Membre : Monsieur Joseph Mangani

Membre : Monsieur Farouk Fezzani

Membre : Monsieur Samy Gastli

- Présentation des plus importants projets de gestion de la nouvelle période syndicale

- Présentation ces dossiers de recouvrement en cours.

2022400579APSF2

Résidence Barceloneta

Ain Zaghouan Nord

Suite au PV de l'assemblée générale, en date du 30 janvier 2022 à 10 h, enregistré à la recette des finances de la Goulette en date du 11 février 2022 sous le n°22701068, quittance n°21401, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation du rapport moral et financier durant la période du 1er mars 2021 au 31 décembre 2021

- Quitus aux membres du syndic et la Présidente pour leur gestion durant la période du 1er mars 2022 au 31 décembre 2022

- Election de la Présidente du syndic et du comité syndical comme suit :

Président : Fide Chaabane.

Vice présidente : Nadia Ben Abdallah.

Trésorière : Asma M'Hirsi

- Présentation des plus importants projets de gestion de la nouvelle période syndicale

- Présentation des dossiers contentieux et de recouvrement en cours.

2022400618APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Maître Yahia Chaker

M.F : 651581/F/A/P/000

Tél : 71.257.859

A la demande de Lotfi Ben Gaddour élisant domicile chez Maître Yahia Chaker, 38 Rue Ghandi Tunis.

Contre le débiteur : Tarak Ben Gaddour Naffouti, Cité du port 1 Rue Dubaï le Kram, C.I.N 00581137.

A la diligence de Maître Yahia Chaker 38 Rue Ghandi Tunis.

Immeuble à vendre : Objet de TF 86566 Tunis consistant en un terrain, de 365 m² sur lequel est édifiée une construction composée d'un sous sol, un RDC et 2 étages en état de chantier sis à Ain Zaghouan à l'étape des grands travaux de piliers murs intérieurs et extérieurs et escaliers.

Mise à prix : 375.270d000 après rabaissement de 40%.

Date et lieu de la vente : Mardi 19/4/2022 à 9h devant le tribunal de 1ère instance de Tunis.

- On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2022T00306VEPA1

CABINET CHAKER AVOCATS

M.F : 1139464/A/A/M/000

Tél : 71.257.859

A la demande : de l'ATB élisant domicile chez ADR 5 Rue Talleyrand Tunis.

Contre : Société ARENA ACADEMY FOOTBALL CENTER, Route de Bizerte El Omrane Supérieur.

A la diligence de Cabinet Chaker avocats représenté par Maître Yahia Chaker 38 Rue Ghandi Tunis.

Parts Indivises : les 1985,875 indivises du TF 52680 Tunis consistant en un terrain de 58144 m² sis à la route de Bizerte Jbel Lahmer sur la Rue Mohamed Trabelsi par les rues n°62941 et n°6980 dont 1985,875 m² sont occupés par la partie saisie comprenant 2 Stades de football de gazon Synthétique de 532 m² chacun clôturé d'un mur de 1 m couvert de grillage et 8 poteaux électriques non fonctionnels et une clôture de 50 m sur la rue Mohamed Trabelsi et un dépôt de 9m².

Mise à prix : 786.631d250 frais en sus.

Date et lieu de la vente : Mardi 19/4/2022 devant le Tribunal de 1ère instance de Tunis à 9H.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2022T00307VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Yahia Chaker

M.F : 651581/F/A/P/000

Tél : 71.257.859

A la demande du créancier Chedly Ben Khelifa, Rue Farhat Hached Tozeur

Contre la débitrice : Saïda Ben Khlifa, C.I.N 03066455 Blèd El Hadhr Tozeur.

A la diligence de Maître Yahia Chaker Avocat à la cour de cassation 38 Rue Ghandi Tunis.

Parts indivises à vendre : les 52,209ème indivis du T.F n°72586 Tunis consistant en un terrain de 732 m² sis à Gamarth 4, Rue INNE et 31 Rue Salambo sur lequel est édifié une villa composée d'un R.D.C de 190,65 m² bâtis comprenant Salon, 3 chambres, cuisine, salle de bain, et 2 Balcons et un étage de 141,45 m² comprenant salon, 2 chambres, cuisine, salle de bain et 2 balcons et 2 Garages de 44 m² bâtis.

Mise à prix : 41.798d105 après rabaissement de 40%.

Date et lieu de la vente : Mardi 19/4/2022 à 9h devant le tribunal de 1ère instance de Tunis.

- On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2022T00308VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Yahia Chaker

M.F : 651581/F/A/P/000

Tél : 71.257.859

A la demande du créancier Chedly Ben Khelifa, Rue Farhat Hached Tozeur.

Contre le débiteur : Tarak Ben Khlifa, C.I.N 08360785 Blèd El Hadhar Tozeur.

A la diligence de Maître Yahia Chaker Avocat à la cour de cassation 38 Rue Ghandi Tunis.

Parts Indivises à vendre : les 241,666ème indivis du T.F n°72586 Tunis consistant en un terrain de 732 m² sis à Gamarth 4, Rue INNE et 31 Rue Salambo sur lequel est édifié une villa composée d'un R.D.C de 190,65 m² bâtis comprenant Salon, 3 chambres, cuisine, salle de bain, et 2 Balcons et un étage de 141,45 m² comprenant salon, 2 chambres, cuisine, salle de bain et 2 balcons et 2 Garages de 44 m² bâtis.

Mise à prix : 193.475d856 après rabaissement de 40%.

Date et lieu de la vente : Mardi 19/4/2022 à 9h devant le tribunal de 1ère instance de Tunis.

- On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2022T00309VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Etude de Maître Fatnassi Mourad

Avocat à Tunis 14 Rue d'Angleterre

Poursuivant : Mohamed Amine Turkani demeurant 30 Rue beb el Falla Tunis.

Partie saisie : Faouzi Hermi demeurant 7 Rue 4693 Ehzahrouni.

Désignation de l'immeuble saisi : Le bien objet de la vente est situé à Bohamed Kcharmia Sidi Fradej délégation Elmhamdia gouvernorat Ben Arous objet de titre foncier n°57818 Tunis constituant 411/15425ièmes indivis dudit titre ayant une superficie de 411 mètres carrés sur laquelle est bâti domicile à habitation équipé d'électricité et d'eau courante.

La superficie totale du titre foncier est de 15425 m².

Mise à prix : 77000.000 dinars selon expertise judiciaire établie par Monsieur Mohamed Hadi Ben Mariem sur la base d'une ordonnance sur requête n°75223 émanant de Monsieur le président de la cour de première instance de Tunis en application de l'article 411du cpcc.

Tribunal et date de la vente : Chambre des criées par le Tribunal de première instance de Ben Arous le 14/4/2022 à 9 heures du matin.

Visite de l'immeuble : Chaque jour.

Observation :

- Ne peuvent enchérir que ceux ayant au préalable consigné le tiers de la mise à prix.

- Les étrangers ne peuvent prendre part aux enchères sans l'obtention préalable d'une autorisation de la Monsieur le gouverneur.

- La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffe du tribunal de première instance de Ben Arous ainsi qu'à l'étude de l'avocat.

2022R00613VEPA1

Vente aux enchères publiques sur partage immobilier

Au tribunal de 1ère instance de Sousse

Cabinet de Maître Allala Rejichi

Avocat à la cour de cassation

Avenue de 1er Juin Monastir

Poursuivant :

Mohamed Ben Mohamed Saleh Ben Nsar, Nationalité Tunisienne CIN n°04122328 délivrée le 17/02/1998.

Avocat poursuivant : Maître Rejchi Allala, Avocat à la cour de cassation Avenue 1er juin Monastir.

Immeuble Mis en vente :

Immeuble : est une maison traditionnelle arabe, située à la ruelle inaccessible liée à la rue Med Mhalla quartier "chkool" au centre ville Monastir, fondé sur un terrain polygonal d'une superficie de 196 m² côté tribal de la maison plus moderne que autre côté, comporte : un couloir à l'entrée, toilette et armoire et sous sol en mosaïque ...

Le côté sous terrain est un peu ancien il est composé de deux chambres, parties de son toit sont rouillés, aussi cet aspect comprend également une cuisine son plafond est un vo cité son sol (جليز) salle de bain il comprend également l'immobilier, un cour en sol glaçage il est entouré par une ruelle publique et un bâtiment «Adel Bouguerra» et vers l'ouest un espace clôture à la propriété «Dar Jaafer».

Mise à prix : 239.220.000.000 DT d'après le rapport d'expertise.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir le 20/4/2022 à 9 heures au palais de justice Monastir. La visite peut prendre part aux enchères par l'intermédiaire d'un avocat et après le dépôt du tiers (1/3 de la mise à prix) conformément à l'article 425 du code des procédures civiles et commerciales.

2022S00327VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société anonyme représentée par son directeur général, inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : 1) Latifa Bent Hmaida Ben Nasr Epouse Najeh Ben Nasr (débitrice hypothécaire), titulaire de la cin n°05338487, y demeurant à 1) café Amilcar Sfax. 2) Zanket Chaari n°20 Sakiet Eddaier Sfax 2) Najeh Ben Mohamed Ben Nasr (débiteur hypothécaire) titulaire de la cin n°01347508 y demeurant à : 1) café Amilcar Sfax. 2) Zanket Chaari n°20 Sakiet Eddaier Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'un Commandement valant saisie immobilière fait par huissier notaire Anouar Saadaoui sous le n°9019 le 8/11/2021 et inscrit au titre foncier n°39624 Sfax le 6/01/2022 vol, Sfax 2022/02 sous n°40 sur la totalité de la propriété enregistrée objet de titre Foncier n°39624 Sfax nommé "ESSAADA"" sise à Route El afrane Km 7.5 Merkez ouali délégation Sfax Sud gouvernorat Sfax au bordure ouest de la Route principale de superficie est de 707m² (07 Ares et 07 centiares) à part égale avec Mr Najeh Ben Nasr et Mme Latifa Ben Nasr soit 353.5 la part de cette propriété représentée par une parcelle de terrain contenant villa moderne de deux étages Rdc et étage de superficie est de 488 m².

- RDC de superficie couverte est de 321 m² qui contient véranda, salon, séjour, chambre, salle de bain, salle à manger, cuisine et garage au coté est - Nord de la propriété et escaliers qui mènent à l'étage.

- L'étage de superficie couverte est de 167 m² qui contient hall, chambre parents, chambre enfants, chambre ouest, chambre est, salle de bain et au milieu de cet étage se trouve des escaliers qui mènent à la terrasse, buanderie réservée pour habitation.

Les limites de la propriété du sud Belguith, de l'est Route El Afrane Km 7 Merkez Ouali d'où l'entrée du nord école primaire et Merkez Ouali et de l'ouest Ben Jemaa.

Les hypothèques qui grèvent l'immeuble :

- Hypothèque d'un montant 645.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 24/11/2015 (vol 2015/01 n°10355) au profit ATB

- Hypothèque d'un montant 100.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 1/9/2016 (vol 2016/02 n°2608) au profit ATB

- Hypothèque d'un montant 500.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 29/11/2017 (vol 2017/02 n°3864) au profit BNA

- Privilège du trésor public d'un montant 5.884.393 D sur 353.5 part de la propriété inscrite le 30/12/2019 (Vol 2019/02 sous n°3959) au profit trésor public Recette El Mahres

- Commandement valant saisie immobilière sur toute la propriété inscrite le 5/02/2020 (vol Sfax 2020/02 sous N°372) au profit BNA

- Commandement valant saisie immobilière sur toute la propriété inscrite le 6/01/2022 (vol Sfax 2022/02 sous N°40) au profit du saisissant

Mise à prix : est fixée à un Million deux cent quatre vingt Milles Dinars (1.280,000.000D) terre et construction outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le Mercredi le 20 Avril 2022 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax2, sise Zone 3, 4 Rue Ahmed Aloulou prés de CNSS Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix est de 426.666.666D par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. Le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

2022X00331VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie Immobilière

Etude Maître Mohamed Mokrani

Avocat à la Cour d'Appel

Résidence Skander 2ème étage n°14 Rue Bab Souika - Tunis

M.F : 1490346H/A/P000

Créancier Saisissant :

Abdlmoula Ben GAYES.

Monia Ben GAYES.

Houssem Ben GAYES.

Karim Ben GAYES.

Meriem Ben GAYES.

Ayant élu son domicile auprès son Avocat Maître Mohamed Mokrani, Avocat à la Cour d'Appel, Résidence Skander 2ème étage n°14 Rue Bab Souika - Tunis (M.F : 1490346H/A/P/000).

Débiteur saisissant :

Sabiha ASSFOURI.

ADEM Ben GAYES.

AMIR Ben GAYES.

Wissem Ben GAYES.

Mahbouda Ben GAYES.

Makrem Ben GAYES.

Mouhamed Ben GAYES.

Zouhour Ben GAYES.

Emna Ben GAYES.

Lamjed Ben GAYES.

Avocat poursuivant :

Maître Mohamed Mokrani, Avocat à la Cour d'Appel, Résidence Skander 2ème étage n°14 Rue Bab Souika - Tunis (M.F : 1490346H/A/P/000).

Immeuble saisi :

Une maison Arabe située au 3 Rue El Mehrzi devant le Tunnel de Bab Souika 179 m² composée de six (06) chambres, deux (02) cuisines, et deux (02) toilettes.

La mise à prix :

La mise à prix de la propriété à vendre a été estimée cent quatre vingt quatre milles six cent dinars (184.600,000 Dt) sans frais.

Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date de l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un Avocat.

Les étrangers désirant participer à l'adjudication doivent au préalable avoir une autorisation de Monsieur le gouverneur de Tunis.

L'adjudication aura lieu le Mardi vingt six avril deux mille vingt deux (26/4/2022) à partir de neuf heures trente du matin à la salle de ventes immobilières au Tribunal de Première Instance de Tunis bab bnet - Tunis.

Observations :

La visite de la maison saisie peut avoir lieu pendant les horaires de bureaux. Pour de plus amples renseignements contacter le Greffe de Tribunal de Première Instance de Tunis où a été déposé le cahier des charges ou l'étude de l'Avocat poursuivant dont est sis à 14 rue Bab Souika, Résidence Skander, 2ème étage, App 4 Tunis et aux mêmes horaires.

2022400396VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Tahri Abdelmoumen

55 rue Oum Khalthoum, Tunis

Tél : 71 335949

M.F : 514013L

Partie saisissante : Albaraka Bank Tunisia au nom de son représentant légal, S.A., inscrite au registre national des entreprises sous le N°031041F, sis au 88 avenue Hédi Chaker, 1002, Tunis, en sa qualité de créancier.

Partie saisie : Compagnie Tunisienne de Promotion Immobilière El Mounawara, au nom de son représentant légal, S.A.R.L., inscrite au registre national des entreprises sous le n°1219784K, sise à Cité merzguiya Sidi Thabet 2022, en sa qualité de débiteur hypothéqué.

L'avocat poursuivant : Maître Tahri Abdelmoumen, demeurant au 55 rue Oum Khalthoum, Tunis.

Désignation de l'immeuble : Il s'agit de l'immeuble objet du titre foncier n°148239 Tunis dénommé «EDALI 3», sis à Sidi Hsin Essijoumi Tunis près de cité Omar Elmokhtar. Il s'agit d'un lot de terrain nu de superficie 46977 m² lotis en 06 lots viabilisées destiné pour la construction des immeubles seul la viabilisation des rues est terminée la suite de viabilisation est arrêtée.

Mise à prix : La mise à prix a été fixée pour le montant de 14.573.100D000 outre les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

Date et lieu de vente : Le lundi 18/4/2022 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées au près du tribunal de 1ère instance de Tunis 02.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble peut se faire tous les jours sur les lieux.

2022400612VEPA1

Avis aux créanciers

Jugement de tutelle

En vertu du jugement n° 64182 émanant du juge des tutelles au tribunal de 1ère instance de Grombalia en date du 25/01/2022 entre Mme Habiba Bent Mohamed Ben Ammar Khetatfi CIN n°06287640 domiciliée à Smaïet Menzel Bouzelfa - Nabeul et Mr le Procureur de la République au tribunal de 1ère instance de Grombalia en premier ressort la désignation du demandeur Mme Habiba Bent Mohamed Ben Ammar Khetatfi tuteur sur sa fille Sondos Amiri pour gérer ses affaires et disposer de ses bénéfices de la manière la plus complète, ce jugement doit être publié au JORT.

2022T00302VEPA2

Avis aux créanciers

Affaire n°86

Distribution des deniers

En date du 19/01/2022 monsieur le juge chargé de la distribution des deniers au tribunal de première instance de Mahdia dans l'affaire n°86 a décidé l'ouverture des procédures de distribution des sommes revenant du prix de la vente d'une camionnette Mitsubishi L 200 4 X2 simple cabine 10 CH de monsieur Habib Ben Ibrahim Ben el Fergeni déposée à la caisse des dépôts et de consignation sous le n°2100624j quittance M026571 en date du 25/6/2021 qui s'élèvent à 20.000.000 et ce en vertu de la demande de distribution présentée par Maître Abderraouf Mahjoub avocat demeurant l'avenue 2 mars 1934 Mahdia En représentant son client : Banque Tunisienne de solidarité enregistré au registre de commerce n°B1162031997 Tunis demeurant 56 avenue Mohamed el Khamès Tunis.

En appliquant des disposions des articles 466 et suivants du C.P.C.C tout créancier désirant participer à la distribution des deniers doit présenter ses titres de créances au greffe du tribunal dans les trente jours de la publication au journal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée tout créancier qui entend participer à la distribution de deniers doit; à peine de forclusion produire ses titres de créance au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant.

Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance sil y'a lieu.

2022R00599VEPA2

Liquidation

Société Sciage et Bois du Nord (SNB)

RC : B0149182013

MF : 1288227/ S

CNSS : 209504-81

En vertu du jugement rendu par le tribunal de 1ère instance de Tunis en date du 30-11-2021 sous le n°112 il a été décidé la liquidation de la société Sciage et Bois du Nord (SNB).

Mr Ridha Mejbri Ridha est nommé liquidateur sous le contrôle du Juge contrôleur Mme Imen Sliti.

Les créanciers éventuels doivent remettre les originaux de leurs créances au bureau du liquidateur sis à Montplaisir, rue 8002, immeuble Espace Tunis Bloc B 5ème étage appartement B5-5 dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2022400611VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 28 avril 2022

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

Société d'investissement à Capital Variable

Régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001

Siège social : 1, Place Pasteur - 1002 Tunis - Belvédère

MF : 0447178/F.N.M

Messieurs les actionnaires de l'Union Financière ALYSSA SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le jeudi 28 avril 2022, à 8h30, à la «MAISON DE L'ENTREPRISE» siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises - avenue principale les Berges du Lac - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2021,
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,
- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 et affectation des résultats,
- Quitus aux administrateurs,
- Fixation des jetons de présence,
- Questions diverses.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au service Back Office Titres de l'UBCI : 64, avenue Habib Bourguiba Mégrine.

2022T00291SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 28 avril 2022

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Société d'investissement à Capital Variable

Régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001

Siège social : 1, Place Pasteur - 1002 Tunis - Belvédère

MF : 0633363/V.N.M

Messieurs les actionnaires de l'Union Financière SALAMMBO SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le jeudi 28 avril 2022, à 9h30, à la «MAISON DE L'ENTREPRISE» siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises - avenue principale les Berges du Lac - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2021,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 et affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs,

- Fixation des jetons de présence, Renouvellement de mandat d'administrateur,

- Questions diverses.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au service Back Office Titres de l'UBCI : 64, avenue Habib Bourguiba Mégrine.

2022T00293SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 28 Avril 2022

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001

Siège social : 1, Place Pasteur - 1002 Tunis - Belvédère

MF : 0644763 /S.N.M

Messieurs les actionnaires de l'Union Financière HANNIBAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le jeudi 28 avril 2022, à 9h45, à la «MAISON DE L'ENTREPRISE» siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises - avenue principale les Berges du Lac - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2021,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 et affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs,

- Fixation des jetons de présence,

- Renouvellement de mandat d'administrateur,

- Questions diverses

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au service Back Office Titres de l'UBCI : 64, avenue Habib Bourguiba Mégrine.

2022T00295SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 28 avril 2022

UBCI - UNIVERS ACTIONS SICAV

Société d'investissement à Capital Variable

Régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001

Siège social : 1, Place Pasteur - 1002 Tunis - Belvédère

MF : 0707304 /Q.N.M

Messieurs les actionnaires de l'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le jeudi 28 avril 2022, à 10h, à la «MAISON DE L'ENTREPRISE» siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises - avenue principale les Berges du Lac - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2021,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 et affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs,

- Renouvellement de mandat d'administrateur,

- Fixation des jetons de présence,

- Questions diverses.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au service Back Office Titres de l'UBCI : 64, avenue Habib Bourguiba Mégrine.

2022T00297SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

INTERNATIONAL SICAR

S.A au capital de 5.000.000 DT

Siège social : 61 Bis, Rue Beb Jedid 1er étage - Tunis

RNE : 0723542X

Messieurs les Actionnaires de la Société INTERNATIONAL SICAR sont convoqués à l'AGO qui se tiendra le 12 Avril 2022 à 10h à l'Hôtel Occidental (Ex hôtel de Paris) Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion et à l'activité de l'International Sicar pour l'exercice 2021

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2021

3. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021

4. Approbation des opérations prévues à l'article 200 et 475 du Code des sociétés commerciales

5. Quitus aux Administrateurs

6. Affectation des résultats de l'exercice 2021

7. Jetons de présence

8. Pouvoir pour accomplissement des formalités légales de dépôt et de publicité.

2022T00305SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société AZUR Pièces Automobile

Société anonyme

Au capital de 500.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Jedeida - 1124

Identifiant Unique et Matricule Fiscal : 1076765N

CNSS : 345310-87

Les actionnaires de la Société AZUR Pièces Automobile, sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de leur société, qui se tiendra le mercredi 13 avril 2022 à 15h, à l'Hôtel le Concorde les Berges du Lac, et ce en vue de délibérer l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2021.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes afférents à l'exercice 2021.

3- Approbation du rapport établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2021.

4- Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2021.

6- Approbation des conventions réglementées prévues par l'art 200 et 475 CSC.

7- Quitus aux membres du conseil d'administration.

8- Fixation des jetons de présence.

9- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

10- Renouvellement du Mandat des administrateurs

11- Pouvoirs pour formalités.

2022R00588SANB3

Société BIOFIG S.A

Société anonyme

Au capital de 516 000 Dinars

Registre de commerce de Tunis : B2499432012

Matricule fiscal : 1249634M/A/M/000

Siège social : 11, bis Ali Riahi Montfleury 1008 Tunis

Messieurs,

Par la présente, vous êtes convoqué à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires lundi le 4 Avril 2022 à 10h heures du matin dans les locaux de la société sise à BH equity sis au 67, rue Alain Savary - cité Jardins II, bloc B-3ème étage - 1002, Tunis Belvédère. Afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

L'ordre du jour :

- Lecture et approbation du rapport d'activité des exercices 2020.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2020.

- Approbation des états financiers des exercices 2020.

- Approbation des conventions réglementées.

- Désignation d'un commissaire aux comptes

- Renouvellement du mandat des administrateurs

- Affectation des résultats.

- Quitus aux administrateurs.

- Jetons de présence.

- Pouvoirs pour accomplir les formalités de publicité légales.

2022R00600SANB3

Convocation à l'assemblée générale annuelle ordinaire

Société Unie des Portefaix et Services

Port de la Goulette

Suite à la réunion des membres du conseil d'administration tenu le vendredi 12/3/2022 à 11h, messieurs les Actionnaires, de la Société Unie des Portefaix et Services, sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire des exercices 2019 et 2020, qui se tiendra le samedi 9/4/2022, à 10 heures du matin, au café "Ghalia" sise au 14 avenue Farhat Hached 2025 Salambo, à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant :

1) L'approbation de l'assemblé générale ordinaire sur la régularité des modalités de tenue de cette assemblée au regard de tous ses éléments, délais et travaux.

2) Lecture du rapport du Conseil d'administration sur la conduite des années 2019-2020 et son approbation.

3) Approbation du rapport du commissaire aux comptes pour les exercices 2019-2020 par l'assemblée générale ordinaire.

4) Approbation des états financiers pour les années 2019-2020.

5) Quitus au conseil d'administration pour la gestion des exercices 2019-2020.

6) Renouvellement ou nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2021-2022-2023.

7) Election des nouveaux membres du conseil d'administration.

8) Questions diverses.

Les actionnaires seront admis sur simple justification de leur identité, et en cas de désignation d'un mandataire, une procuration sera exigée au mandataire dument signée par les deux parties (mandant et mandataire).

2022R00607SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du mercredi 20 avril 2022

Société du Pôle de Compétitivité de Bizerte

MF : 976538 E/A/M/000

RC : B0452352006

Matricule CNSS : 00264716-03

Messieurs les actionnaires de la Société du Pôle de Compétitivité de Bizerte, SA au capital social de 15.000.000 DT dont le siège social sis au Boulevard de l'Union du Grand Maghreb Arabe Route Menzel Abderrahmen - 7080 Menzel Jemil - Bizerte, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 20 Avril 2022 à 10H au siège de la Banque de Tunisie, 2 rue de Turquie Tunis 1001, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice 2021;

2- Rapport général du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021 et rapport spécial sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;

3- Examen et approbation, s'il y a lieu, desdits rapports et des états financiers au 31/12/2021 ;

4- Quitus aux Administrateurs sur leur gestion au titre de l'exercice 2021 ;

5- Affectation du résultat de l'exercice 2021;

6- Fixation du montant des jetons de présence pour l'année 2022 ;

7- Renouvellement du mandat d'administrateurs;

8- Renouvellement du mandat du cabinet FINOR en qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2022-2023-2024.

2022R00615SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Comptoir National du Plastique

S.A au capital de 3 250 000 DT

Route de Tunis km 6,5 - 4022 Akouda

Identifiant unique : 0004545Y

Messieurs les Actionnaires de la société Comptoir National du Plastique sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 12 avril 2022 à 10H au siège de la Société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du Conseil d'Administration de l'exercice 2021;

2) Lecture du rapport général et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur l'exercice 2021 ;

3) Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2021 ;

4) Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants et 475 du code des Société commerciales;

5) Quitus aux Administrateurs;

6) Nomination d'un deuxième commissaire aux comptes;

7) Nomination des membres du conseil d'Administration;

8) Affectation des résultats de l'exercice 2021;

9) Pouvoirs pour formalités.

2022S00329SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LES GRANDS MOULINS DU SUD

«GMS»

S.A. au capital de 40.000.000 dinars

Siège social : Z.I Poudrière 1 Sfax

RNE : 0003836C

Messieurs les actionnaires de la société LES GRANDS MOULINS DU SUD «GMS» sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mercredi 20 avril 2022, à 10 H 30 aux Bureaux de la société à la Z.I Ariana Charguia II Tunis à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivants :

- Examen du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion 2021

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

- Approbation du rapport du conseil d'administration, des états financiers de l'exercice 2021 et affectation des résultats.

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2021

- Approbation des conventions visées par le code des sociétés commerciales.

- Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

- Renouvellement de Mandat des Administrateurs.

- Questions diverses.

2022400591SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

SOCIETE DES EMBALLAGES DE SUD "SES"

S.A. au capital de 22.500.000 dinars

Siège social : Z.I Ariana - Tunis

RNE : 0014115J

Messieurs les actionnaires de la Société des Emballages du Sud "SES" sont convoqués en assemblée générale ordinaire et extraordinaire le mercredi 13 avril 2022, à 10 H au siège social de la société à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée générale ordinaire à 10 H :

- Examen du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion 2021 et rapport portant sur la cession de participation financière.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

- Approbation du rapport du conseil d'administration, des états financiers de l'exercice 2021 et affectation des résultats.

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2021.

- Approbation des conventions visées par le code des sociétés commerciales.

- Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

- Renouvellement de Mandat des Administrateurs.

- Questions diverses.

Assemblée générale extraordinaire à l'issu de l'AGO :

- Augmentation du capital social.

- Modification des statuts.

2022400592SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE ALIMENTAIRE DU SUD

«S.A.S»

Société anonyme

Au capital de 24.000.000 DT

Siège social : Z.I Ariana - Tunis

Usine : Z.I Poudrière 1 - Sfax

RNE : 0011208A

Messieurs les actionnaires de la Société Alimentaire du Sud sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mercredi 20 avril 2022, à partir de 10 H au siège social de la société à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion 2021.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

- Approbation du rapport du conseil d'administration, des états financiers de l'exercice 2021 et affectation des résultats.

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2021.

- Approbation des conventions visées par le code des sociétés commerciales.

- Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

- Renouvellement de Mandat des Administrateurs.

- Questions diverses.

2022400593SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

SOCIETE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES MAGHREBINES

«SIAM»

S.A au capital de 51.000.000 dinars

Siège social : Z.I - Ben Arous - Tunis

RNE : 0001982D

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES MAGHREBINES sont convoqués en assemblée générale ordinaire et extraordinaire le mercredi 20 avril 2022, à partir de 11 H aux Bureaux de la société à la Z.I Ariana Charguia II Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée générale ordinaire à 11 H :

- Examen du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion 2021

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

- Approbation du rapport du conseil d'administration, des états financiers de l'exercice 2021 et affectation des résultats.

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2021

- Approbation des conventions visées par le code des sociétés commerciales.

- Renouvellement Mandat des Administrateurs.

- Questions diverses.

Assemblée générale extraordinaire à l'issu de l'AGO :

- Réduction du capital.

- Augmentation du capital social.

- Modification corrélative des statuts.

- Pouvoir pour formalités.

2022400594SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

«SOCIETE DES CIMENTS DE GABES»

Société anonyme

Capital social : 23.559.552 dinars

Siège social : 75, Avenue Khereddine Pacha - Appartement B15 - 5ème étage - 1073 Montplaisir Tunis

Identifiant unique : 0008232A

Le conseil d'administration tenu le 10/03/2022, convoque les actionnaires de la Société à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le mercredi 20 avril 2022 à 10 heures au siège social avec comme points à l'ordre du jour :

1/ Examen et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice clos le 31/12/2021 ;

2/ Lecture du rapport général et du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des états financiers de l'exercice 2021 ;

3/ Approbation des conventions réglementées;

4/ Lecture par les commissaires aux comptes des rapports sur les états financiers ; consolidés, arrêtés au 31/12/2021 et approbation des états financiers consolidés ;

5/ Affectation des résultats de l'exercice clos au 31/12/2021 ;

6/ Quitus aux administrateurs ;

7/ Renouvellement du mandat des administrateurs;

8/ Nomination du 2ème commissaire aux comptes.

2022400599SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE INTIGROW SA

Société anonyme

Au capital de 2 171 040 dinars

Siège social : N°24, Rue Ibn Hazem El Andalousi, El Menzah 7 - Ariana

MF : 1634328D

Le conseil d'administration de la société invite les actionnaires à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra lundi le 11 avril 2022 à 17h au siège social de la société INTIGROW.

L'ordre du jour est le suivant :

- Transfert de l'adresse de siège social et d'activité

Toutefois, si fun des membres est dans l'impossibilité d'être présent lors de la réunion, nous vous rappelons qu'il peut se faire représenter par un autre membre de l'Assemblée dûment habilité par pouvoir.

2022400600SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de la

Société d'Investissement à Capital Risque du Groupe STB «STB SICAR»

S.A au capital de 19.495.000 dinars

Identifiant Unique : 0615063H

N° affiliation CNSS : 225463-35

Siège social : Imm. IMTIEZ-A24 Centre Urbain Nord 1003 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société d'Investissement à Capital Risque du Groupe STB «STB SICAR» sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire le 12 avril 2022 à 9 heures au siège social de la Société Centre Urbain Nord Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021

2- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021, et du rapport spécial sur les opérations prévues par l'article 200 et suivants du CSC.

3- Approbation des états financiers arrêtés au 31-12-2021.

4- Approbation des conventions réglementées.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2021.

6- Quitus aux administrateurs.

7- Fixation du montant des Jetons de présence pour l'exercice 2021.

8- Fixation du montant de l'indemnité des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2021.

2022400602SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MASTER RETAIL

Société anonyme

Au capital de 24 600 000 Dinars

Siège social : Immeuble SOFIDE, Charguia II,

Angle rue du Métal et Rue des Entrepreneurs, 2035 Tunis Carthage

Identifiant unique au R.N.E : 1412646 H

Matricule fiscal : 1412646 HBM000

Affiliation CNSS : 562543-40

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 11 avril 2022 à 9h30 au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers de l'exercice 2021 ;

- Lecture du rapport annuel de Gestion;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes;

- Approbation du rapport annuel de gestion et des états financiers de l'exercice 2021 ;

- Approbation des conventions réglementées;

- Affectation des résultats ;

- Quitus aux membres du Conseil d'administration;

- Délégation de pouvoirs.

2022400605SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CAP OBLIG SICAV

Société d'Investissement à capital Variable

Régie par le code des Organismes de Placement Collectif

(Loi n°2001-83 du 24 juillet 2001)

RC : B146302001 Tunis

Matricule fiscal : 770729 W/N/M/000

Siège social : 25, avenue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

Les actionnaires de CAP OBLIG SICAV sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le 25 avril 2022, à 8 heures 30 minutes au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021 ;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021 ;

3. Examen et approbation des comptes et du bilan au 31/12/2021 ;

4. Quitus aux Administrateurs ;

5. Affectation des résultats ;

6. Election de nouveaux membres du conseil d'administration pour un mandat de trois ans.

2022400609SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société SERVICOM SA

Capital social : 11 874 000 Dinars

Siège social : 65 Rue 8601 ZI Charguia I - 2035 - Tunis.

MF : 826619 W/A/M/000

RC : B111212003

Messieurs les actionnaires de la société SERVICOM sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 13 avril 2022 à 12 Heures du matin à l'IACE pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du retard de la tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2019, en dehors des délais réglementaires;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes individuels;

3. Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés;

4. Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2019 ;

5. Quitus aux administrateurs;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

7. Approbation des conventions prévues par l'article 200, 205 et 475 du CSC ;

8. Information des fonctions occupées par le président directeur général et les autres administrateurs au niveau d'autres sociétés;

9. Nomination d'un nouveau co-commissaire aux comptes de la société pour la période 2020-2021-2022 ;

10. Pouvoirs.

2022400615SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Société SERVICOM SA

Capital social : 11 874000 Dinars

Siège social : 65 Rue 8601 ZI Charguia 1 2035 - Tunis

MF : 826619 W/A/M/000

RC : B111212003

Messieurs les actionnaires de la société SERVICOM sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 13 avril 2022 à 13 Heures à l'IACE pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Statuer sur la continuité d'exploitation de la société

2. Pouvoir pour formalités.

2022400616SANB3

Autres sociétés

La Société Coopérative de Base de Services Agricoles "L'Horizon" Baloom - «Gabou» kalaa Kébira

Le conseil d'administration de la dite société annonce que l'assemblée générale aura lieu le 31 mars 2022 à dix heures du matin, au siège de la Cellule d'Orientation à Kalaa Kébira pour statuer sur l'ordre du jour :

1) Commissaire aux comptes pour les exercices 2008-2009-2010

2) Mettre à jour la liste des élus.

3) Règlement de la situation juridique

4) Elections du conseil d'administration.

2022S00330SODB3

Convocation pour assister à la plénière annuelle

Sté MUTUELLE DE BASE SERVICE AGRICOLE

"KHOUALDIA"

Le Conseil d'administration de la société invite tous ses participants à assister à la session plénière annuelle pour lire le rapport littéraire et financier de la société le 31/3/2022.

S'il vous plaît venez à coup sûr.

2022S00332SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que la société «TOTAL TUNISIE» dont le siège social est situé aux Berges du Lac 1053 Tunis a présenté une demande enregistrée au siège du gouvernorat de Kairouan sous le n° 2035 en date du 9 février 2022 en vue d'obtenir une autorisation d'extension d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité consiste en une unité de stockage et distribution des hydrocarbures sise à C99 direction el batten délégation Kairouan nord du gouvernorat de Kairouan. Conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges de la délégation de Kairouan nord.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement seront reçues par le délégué de Kairouan nord ou le gouverneur de Kairouan dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Déclaration de perte de titre de propriété

Mr Habib Ben Ahmed Ben Amor Zir titulaire de CIN n°00101389 déclare la perte du titre foncier constitutif n°09/22638 du titre foncier n°45420 Ariana suivant déclaration d'honneur datée du 16/3/2022.

Cet avis a été publié aux journaux La Presse et Essahafa du 17/3/2022.

2022T00310DIVD2

Avis

M. Salem Ben Abdel-Fattah al-Sheikh son numéro de CIN 01262341 annonce que le titre de propriété de sa mère Khadija Souissi, représentée dans le terrain 448 mètres carrés situé à Kerkennah de Sfax, est perdu Attestation à Sfax, sis Sidi Belhassen Sfax, dans un délai n'excédant pas un mois à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne, et aucune objection n'est admise après ladite date limite.

2022X00323DIVD2

Avis

M.Bourhan Ben Mohammed Mokthar Ben Ammar Belmabrouk son n° de la CIN 11864681, annonce que la propriété de son père, feu Mohamed Mokthar Belmabrouk, représenté dans le terrain de surface de 956 mètres carrés d'un terrain situé sur la route de Garmada, à 14 km de Sfax, est perdu, et il désire extraire un second titre de propriété toute opposition doit être adressée au bureau du notaire M, Arafat Houidi à Sfax, siégeant à Sidi Belhassen Sfax, dans un délai n'excédant pas un mois à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne, et aucune objection n'est recevable passé ledit délai.

2022X00324DIVD2

Avis

Bureau de Notaire Kaled Ben Hmida Sakiet Ezzite Sfax

Tél : 74 252 713/98 488 338

Monsieur Mohamed Ben Brahim avise être propriétaire d'un terrain d'une superficie 1017 m² situé à la route de Taniour Km 15 lui venant par acte d'achat datée le 01/02/2016 par les deux notaires Kaled Ben Hmida et Mounir Dammek enregistré à Sakiet Ezzit le 21/11/2016 Quittance n°M061731 que son titre de propriété étant perdu il veut en extraire un deuxième original tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du notaire Khaled Ben Hmida à son Bureau à sakiet ezzit dans un délai de 30 jours de la date de la présente toute opposition hors délai sera rejetée.

2022X00326DIVD2

Avis

Monsieur Abdallah Ben Mahmoud Kharrat informe le public qu'il a perdu ses titres de propriété concernant : l'acte de donation daté le 26/9/1968 enregistré le 26/01/1970 n°75 dressé par les notaires Mohamed Habib Elleuch et Ahmed Chelli, l'acte de partage daté le 12/11/1972 enregistré le 13/12/1972 n°165 dressé par les notaires Ahmed Khlif et Mohamed Habib Elleuch, l'acte de sadaka daté le 5/02/1967 enregistré le 17/6/1967 n°241 dressé par les notaires Ahmed Chelli et Mohamed Habib Elleuch et il désire avoir une deuxième copie originale, les oppositions se présentent au bout de 30 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT chez le notaire Chtourou Mourad rue des notaires Sfax.

2022X00327DIVD2

Avis

Les Héritiers du feu Mohamed Ben Salem Belfguira annoncent qu'ils possèdent un terrain de superficie 1010.53 m² sis à route de Tunis km 12 Sfax.

Leur titre de propriété a disparu et ils désirent se faire délivrer une 2ème copie originale.

Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Salah Feki 1 rue Mallek Sfax dans un délai de 1 mois.

2022X00328DIVD2

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 siège social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF :0633363 /V.N.M

BILAN DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté au 31/12/2021 en (DT)

	Libellé	Note	31/12/2021	31/12/2020
	ACTIFS			
AC 1	**Portefeuille-titres**	**3.1**	**58 372 472,535**	**40 824 898,854**
	a- Obligations et valeurs assimilées		58 372 472,535	37 986 238,854
	b- Titres OPCVM		0,000	2 838 660,000
AC 2	**Placements monétaires et disponibilités**	**3.2**	**14 451 696,924**	**30 311 092,246**
	a- Placements monétaires		4 541 987,432	5 380 508,785
	b- Disponibilités		9 909 709,492	24 930 583,461
AC3	**Créances d'exploitations**	**3.3**	0,000	0,000
AC 4	**Autres actifs**	**3.4**	**0,000**	**297,357**
	TOTAL ACTIF		**72 824 169,459**	**71 136 288,457**
	PASSIF		**3 350 157,972**	**244 841,798**
PA 1	**Opérateurs créditeurs**	**3.5**	329 702,705	191 083,472
PA 2	**Autres créditeurs divers**	**3.6**	19 981,727	53 758,33
	Dette sur opérations de pensions livrées	**3.7**	3 000 473,540	0,000
	ACTIF NET		**69 474 011,487**	**70 891 446,659**
CP 1	**Capital**	**3.8**	**66 485 087,098**	**67 872 965,550**
CP 2	**Sommes capitalisables**	**3.9**	**2 988 924,389**	**3 018 481,109**
	a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		0,000	0,000
	b- Sommes capitalisables de l'exercice encours		2 988 924,389	3 018 481,109
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**72 824 169,459**	**71 136 288,457**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF :0633363 /V.N.M

ETAT DE RESULTAT DE LA SOCIETE Arrêté le 31/12/2021 en (DT)

	Libellé	Note	Période du 01.01.21 au 31.12.21	Période du 01.01.20 au 31.12.20
PR 1	**Revenus du portefeuille-titres**	3.1	**2 705 581,507**	**2 273 692,652**
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 705 581,507	2 225 772,152
	Revenus des titres OPCVM		0,000	47920,500
PR 2	**Revenus des placements monétaires**	3.2	**1 187 922,420**	**1 035 264,580**
	Total des revenus des placements		**3 893 503,927**	**3 308 957,232**
CH 1	**Charges de gestion des placements**	3.10	**-644 932,845**	**-552 182,17**
	Intérêts des mises en pensions	3.11	**-3 021,310**	**0,000**
	Revenu net des placements		**3 245 549,772**	**2 756 775,067**
CH 2	**Autres charges**	3.12	-96 736,913	-94 771,213
	Résultat d'exploitation		**3 148 812,859**	**2 662 003,854**
PR 4	**Régularisation du résultat d'exploitation**		-159 888,470	356 477,255
	Sommes capitalisables de la période		**2 988 924,389**	**3 018 481,11**
PR 4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		159 888,470	-356 477,255
	Variation des plus ou moins-values potentielles sur		48 655,696	112 402,760
	Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres		152 850,080	82 511,000
	Frais de négociation de titres		-632,616	-5 759,301
	Résultat net de la période		**3 349 686,019**	**2 851 158,313**

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF :0633363 /V.N.M

VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA SOCIETE Arrêté le 31/12/2021 (en DT)

Libellé	Période du 01.01.21 au 31.12.21	Période du 01.01.20 au 31.12.20
AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**3 349 686,019**	**2 851 158,313**
a- Résultat d'exploitation	3 148 812,859	2 662 003,854
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	48 655,696	112 402,760
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	152 850,080	82 511,000
d- Frais de négociation de titres	-632,616	-5 759,301
AN2- Distributions de dividendes	**0**	**0**
AN3- Transactions sur le capital	**-4 767 121,191**	**13 478 127,139**
a- Souscriptions	**45 554 495,244**	**46 806,232**
- Capital	39 193 600,000	41 963 700,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0	0
- Régularisation des sommes capitalisables	6 360 895,244	4 843 106,232
b- Rachats	**50 321 616,435**	**33 328 679,093**
- Capital	43 228 300,000	29 910 700,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0	0
- Régularisation des sommes capitalisables	7 093 316,435	3 417 979,093
VARIATION DE L'ACTIF NET	**-1 417 435,172**	**16 329 285,452**
AN4- Actif Net		
a- En début de période	70 891 446,659	54 562 161,207
b- En fin de période	69 474 011,487	70 891 446,659
AN5- Nombre d'actions		
a- En début de période	622 446	501 916
b- En fin de période	582 099	622 446
VALEUR LIQUIDATIVE	**119,350**	**113,891**
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	**4,79%**	**4,77%**

2022T00294BCFA5

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social :1,Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF :0644763 /S.N.M

BILAN arrêté le 31/12/2021 (en DT)

	Libellé	Note	31/12/2021	31/12/2020
	ACTIFS			
AC 1	**Portefeuille-titres**	**3.1**	**825 599,684**	**794 969,887**
	a- Actions et droits rattachés		90 272,193	464 396,861
	b- Obligations et valeurs assimilées		735 327,491	285 021,826
	c- Titres OPCVM		0,000	45 551,200
AC 2	**Placements monétaires et disponibilités**	**3.2**	**212 566,526**	**201 825,248**
	a- Placements monétaires		0,000	97 335,918
	b- Disponibilités		212 566,526	104 489,330
AC3	**Créances d'exploitations**		**0,000**	**0,000**
AC 4	**Autres actifs**	**3.3**	**197,624**	**0,000**
	TOTAL ACTIF		**1 038 363,834**	**996 795,135**
	PASSIF		**31 491,566**	**30 396,782**
PA 1	**Opérateurs créditeurs**	**3.4**	6 660,226	4 164,929
PA 2	**Autres créditeurs divers**	**3.5**	24 831,340	26 231,853
	ACTIF NET		**1 006 872,268**	**966 398,353**
CP 1	**Capital**	**3.6**	**1 007 225,065**	**974 985,775**
CP 2	**Sommes distribuables**	**3.7**	**-352,797**	**-8 587,422**
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		-8 905,261	1,592
	b- Sommes distribuables de l'exercice encours		8 552,464	-8 589,014
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**1 038 363,834**	**996 795,135**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social :1,Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF :0644763 /S.N.M

Etat de résultat Arrêté au 31/12/2021 (en DT)

	Libellé	Note	Période du 01.01.21 au 31.12.21	Période du 01.01.20 au 31.12.20
PR 1	**Revenus du portefeuille-titres**	**3.1**	**40 016,872**	**26 822,369**
	Dividendes		4 960,375	8 826,250
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		35 056,497	17 996,119
PR 2	**Revenus des placements monétaires**	**3.2**	**3 696,241**	**5 263,365**
	Total des revenus des placements		**43 713,113**	**32 085,734**
CH 1	**Charges de gestion des placements**	**3.8**	**-11 462,934**	**-12 087,558**
	Revenu net des placements		**32 250,179**	**19 998,176**
CH 2	**Autres charges**	**3.9**	-23 650,328	-28 899,323
	Résultat d'exploitation		**8 599,851**	**-8 901,147**
PR 4	**Régularisation du résultat d'exploitation**		-47,387	312,133
	Sommes distribuables de la période		**8 552,464**	**-8 589,014**
PR 4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		47,387	-312,133
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		56 632,862	-32 284,115
	Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		-73 867,964	-849,564
	Frais de négociation de titres		-1 582,663	-278,809
	Résultat net de la période		**-10 217,914**	**-42 313,635**

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social :1,Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF :0644763 /S.N.M

Etat de variation de l'actif net arrêté au 31/12/2021 (en DT)

Libellé	Période du 01.01.21 au 31.12.21	Période du 01.01.20 au 31.12.20
AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**-10 217,914**	**-42 313,635**
a- Résultat d'exploitation	8 599,851	-8 901,147
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	56 632,862	-32 284,115
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-73 867,964	-849,564
d- Frais de négociation de titres	-1 582,663	-278,809
AN2- Distributions de dividendes	**0,000**	**-7 366,480**
AN3- Transactions sur le capital	**50 691,829**	**3 632,447**
a- Souscriptions	**173 505,391**	**160 549,652**
- Capital	163 600,000	143 700,000
- Régularisation des sommes non distribuables	10 890,505	16 237,907
- Régularisation des sommes distribuables	-985,114	611,7450
b- Rachats	**122 813,562**	**156 917,205**
- Capital	115 200,000	145 200,000
- Régularisation des sommes non distribuables	8 233,450	11 967,030
- Régularisation des sommes distribuables	-619,888	-249,825
VARIATION DE L'ACTIF NET	**40 473,915**	**-46 047,668**
AN4- Actif Net		
a- En début de période	966 398,353	1 012 446,021
b- En fin de période	1 006 872,268	966 398,353
AN5- Nombre d'actions		
a- En début de période	8 943	8 958
b- En fin de période	9 427	8 943
VALEUR LIQUIDATIVE	**106,807**	**108,061**
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	**-1,16%**	**-3,72%**

2022T00296BCFA5

UBCI UNIVERS Actions SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social :1,Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF : 0707304 /Q.N.M

BILAN DE LA SOCIETE
UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV
Arrêté au 31/12/2021 en (DT)

	Libellé	Note	31/12/2021	31/12/2020
	ACTIFS			
AC 1	**Portefeuille-titres**	**3.1**	**1 015 703,824**	**1 040 801,444**
	a- Actions et droits rattachés		1 015 703,824	1 040 801,444
	b- Obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000
	c- Titres OPCVM		0,000	0,000
AC 2	**Placements monétaires et disponibilités**	**3.2**	**268 656,175**	**268 744,325**
	a- Placements monétaires		0,000	0,000
	b- Disponibilités		268 656,175	268 744,325
AC3	**Créances d'exploitations**		**0,000**	**0,000**
AC 4	**Autres actifs**		**0,000**	**0,000**
	TOTAL ACTIF		**1 284 359,999**	**1 309 545,769**
	PASSIF		**37 191,092**	**33 021,646**
PA 1	**Opérateurs créditeurs**	**3.3**	10 926,439	6 312,934
PA 2	**Autres créditeurs divers**	**3.4**	26 264,653	26 708,712
	ACTIF NET		**1 247 168,907**	**1 276 524,123**
CP 1	**Capital**	**3.5**	**1 238 707,757**	**1 313 511,169**
CP 2	**Sommes capitalisables**	**3.6**	**8 461,150**	**-36 987,046**
	a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		0,000	0,000
	b- Sommes capitalisables de l'exercice		8 461,150	-36 987,046
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**1 284 359,999**	**1 309 545,769**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

UBCI UNIVERS Actions SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social :1,Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF : 0707304 /Q.N.M

ETAT DE RESULTAT DE LA SOCIETE
UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV
Arrêté au 31/12/2021 en (DT)

	Libellé	Note	Période du 01.01.21 au 31.12.21	Période du 01.01.20 au 31.12.20
PR 1	**Revenus du portefeuille-titres**	3.1	52 759,950	12 699,250
	Dividendes		52 759,950	12 699,250
PR 2	**Revenus des placements monétaires**		0,000	0,000
	Total des revenus des placements		52 759,950	12 699,250
CH 1	**Charges de gestion des placements**	3.7	-17 877,535	-18 175,347
	Revenu net des placements		34 882,415	-5 476,097
CH 2	**Autres charges**	3.8	-26 724,504	-32 928,634
	Résultat d'exploitation		8 157,911	-38 404,731
PR 4	**Régularisation du résultat d'exploitation**		303,239	1 417,685
	Sommes capitalisables de la période		8 461,150	-36 987,046
PR 4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-303,239	-1 417,685
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		53 901,020	3 774,042
	Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		-29 608,190	-93 863,380
	Frais de négociation de titres		-745,478	-1 138,232
	Résultat net de la période		31 705,263	-129 632,301

UBCI UNIVERS Actions SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social :1,Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
MF : 0707304 /Q.N.M

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA SOCIETE
UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV
Arrêté au 31/12/2021 en (DT)

Libellé	Période du 01.01.21 au 31.12.21	Période du 01.01.20 au 31.12.20
AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**31 705,263**	**-129 632,301**
a- Résultat d'exploitation	8 157,911	-38 404,731
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	53 901,020	3 774,042
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-29 608,190	-93 863,380
d- Frais de négociation de titre	-745,478	-1 138,232
AN2- Distributions de dividendes	**0,000**	**0,000**
AN3- Transactions sur le capital	**-61 060,479**	**-137 748,814**
a- Souscriptions	**0,000**	**818,180**
- Capital	0,000	1 000,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	0,000	-181,820
b- Rachats	**61 060,479**	**138 566,994**
- Capital	68 800,000	160 000,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000
-Régularisation des sommes capitalisables	-7 739,521	-21 433,006
VARIATION DE L'ACTIF NET	**-29 355,216**	**-267 381,115**
AN4-Actif Net		
a- En début de période	1 276 524,123	1 543 905,238
b- En fin de période	1 247 168,907	1 276 524,123
AN5-Nombre d'actions		
a- En début de période	14 891	16 481
b- En fin de période	14 203	14 891
VALEUR LIQUIDATIVE	**87,810**	**85,724**
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	**2,43%**	**-8,49%**

2022T00298BCFA5